

# CREATION D'UN CENTRE EQUESTRE

(DEMANDE D'AIDE FINANCIERE)

## 1. COORDONNEES DU MAITRE D'OUVRAGE :

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

☎ DOMICILE : \_\_\_\_\_ ☎ FAX : \_\_\_\_\_

PROFESSIONNEL : \_\_\_\_\_ @ MAIL : \_\_\_\_\_

PORTABLE : \_\_\_\_\_

STATUT JURIDIQUE (ASSOCIATION, EURL, SARL...) \_\_\_\_\_

N° DE SIRET : \_\_\_\_\_

AUTRE : \_\_\_\_\_

## 2. LIEU D'IMPLANTATION DU CENTRE EQUESTRE :

DENOMINATION DU CENTRE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

☎ TELEPHONE : \_\_\_\_\_ ☎ FAX : \_\_\_\_\_

@ MAIL : \_\_\_\_\_ SITE INTERNET : \_\_\_\_\_

ACTIVITES PRINCIPALES DU CENTRE :

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ANIMATION EQUESTRE : \_\_\_\_\_

DIPLOME : \_\_\_\_\_

## 3. PROGRAMME DE L'OPERATION :

PROJET DE CONSTRUCTION  PROJET DE REPRISE D'ANCIENS BATIMENTS

COUT TOTAL DU PROJET : HT : \_\_\_\_\_ TTC : \_\_\_\_\_

DATE D'OUVERTURE DU CENTRE :

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- **Relatives au statut juridique :**
  - Associations : statuts datés et signés - récépissé de déclaration à la Préfecture - liste des administrateurs - numéro de SIRET - compte-rendu de la dernière assemblée générale.
  - Autres : Immatriculation au registre du commerce – statuts - numéro de SIRET.
  - Tous (\*) : *Comptes annuels (bilan - comptes de résultats et annexes) certifiés par un commissaire aux comptes – Budget prévisionnel détaillé de l'exercice en cours – Rapport d'activité du dernier exercice – DADS (déclaration annuelle des salaires de l'année en cours).*
- **Relatives au centre équestre :**
  - Plans (de situation, de masse et de coupes)
  - (\*) *Copie des déclarations faites (de l'établissement et des éducateurs) auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (DDJSVA)*
  - (\*) *Compte rendu de la dernière visite de sécurité et/ou des services vétérinaires*
- **Relatives à la demande (sur la construction ou l'acquisition)**
  - Copies des actes notariés (propriété...)
  - Devis, plan de financement....
- **Relevé d'Identité Bancaire**
- **Tout autre document qui vous semble important**

(\*) *Si ces documents sont en votre possession, ce qui est souvent le cas quand il s'agit de l'acquisition d'un ancien centre équestre.*

ADRESSER LE TOUT A :

**CONSEIL GENERAL DE L'ORNE**  
Hôtel du Département  
POLE ECONOMIE ET FINANCES  
BUREAU DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DU TOURISME  
27, Boulevard de Strasbourg - BP 528  
61017 – Alençon cedex –  
☎ 02.33.81.60.00  
E-mail : gomord.francoise@cg61.fr

## AVIS IMPORTANT

Toute demande sera transmise pour avis technique auprès du Haras National du Pin et sera ensuite examinée par la Commission Equitation qui retiendra un seul projet par an, au vu de la viabilité et de la pertinence du projet.

Une seule aide par an à la création de centre équestre sera retenue pour un montant maximal fixé à **12 000 €** et pour une durée de validité de 5 ans.

Si le projet est retenu, 70 % de l'aide interviendra sur présentation des factures acquittées ou actes d'acquisition et le solde de 30 %, au vu de la carte professionnelle d'activités physiques et sportives de l'éducateur ainsi que du récépissé de déclaration du centre, en qualité d'établissement d'activités physiques et sportives.